Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le
ID : 022-212203897-20260928-AMC28092026065-DE

MAIRIE D'YFFINIAC

DATE DE CONVOCATION
18/09/2026

D/065/1-2/7.10

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 29
Présents : 26
Votants : 29

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille-vingt six
Le vingt-huit septembre à dix-neuf heures

Le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de **Monsieur Nathan GUINARD, Maire,**

Etaient présents :
Nathan GUINARD, Pascale RIMAURO, Joël RIVALLAN, Kristell MORVAN, Baptiste CHAPALAIN-PIERRE, Véronique RAULT, Emmanuel DESLANDE, Dominique LOQUIN, Bernadette GUEUNÉ, Laurent BOINAUD, Noëlle FAUCILLON, Emmanuelle CHEVANCE, Nathalie BAZILLER, Frédéric LENOIR, Fabrice BOULIOU, Ludovic ANDRIEUX, Typhaine DOMALAIN-RICHOMME, Jonathan BOUETTE, Lucie GUERNION, Sylvain ANDRIEUX, Denis HAMAYON, Isabelle PLAZE, Frédéric LE TIEC, Christine LE MAU ANDRIEUX, Denis MARC, Céline BOUTRUCHE

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents :
Peggy MADEC procuration à Pascale RIMAURO
Valérie MEURIC procuration à Fabrice BOULIOU
Ronan LOUBOUTIN procuration à Lucie GUERNION

Baptiste CHAPALAIN-PIERRE a été élu secrétaire

ADMISSIONS EN NON-VALEUR

Le Trésorier Principal de Saint-Brieuc Banlieue nous informe qu'il ne peut recouvrer le solde de divers titres émis par la Commune concernant des titres de recettes pour un montant total de 268,75 € émis en 2024 et 2025 aux motifs de personne disparue et de combinaison infructueuse d'actes (liste d'admission en non-valeur n°7563850211 pour 268,75 €)

Il est proposé à l'Assemblée de se prononcer sur l'admission en non-valeur des titres concernés.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

- ***AUTORISE le Maire à passer les écritures comptables correspondantes au compte 6541, créances admises en non-valeur, pour un montant de 268,75 €.***

Pour copie conforme,
Le Maire,
Nathan GUINARD

MAIRIE D'YFFINIAC Côtes d'Armor

Le secrétaire,
Baptiste CHAPALAIN-PIERRE